



Commune de Viroinval

COMMUNE DE VIROINVAL

CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT (H/F/X) OUVRIER POLYVALENT D2 POUR LE SERVICE TRAVAUX

VOS MISSIONS

Vous serez dans la réserve de recrutement du service travaux de la Commune de Viroinval. Pour l'équipe « entretien ». Vous travaillerez principalement en plein air, par tous les temps et toutes les saisons.

Vous réaliserez des interventions multiples et variées en rapport avec votre qualification. Vous accomplirez temporairement (en cas d'absence, de surcharge de travail) des tâches d'un poste connexe lorsque cela s'avère nécessaire.

Vous ne craignez pas le travail en hauteur et/ou en position agenouillée. Une résistance et une endurance physique sont nécessaires.

Vous dépendrez hiérarchiquement du chef du service « entretien » communal et vous serez soumis à l'autorité du Collège communal. Vous recevrez quotidiennement les instructions de travail du responsable du service entretien.

Vous devrez être capable de travailler seul ou dans une petite équipe. Vous disposerez du permis de conduire de **catégorie B (obligatoire)**.

VOS TÂCHES PRINCIPALES

L'ouvrier doit être polyvalent dans toutes les tâches reprises dans ce descriptif, même s'il peut, en fonction des équipes et de ses compétences particulières, être plus régulièrement affecté à une tâche qu'à une autre. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être adaptée en fonction des nécessités du service.

En tant qu'ouvrier polyvalent au sein du service travaux de l'administration communale, vous êtes amené(e), entre autres, à :

- Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures communales extérieures.
- Effectuer des travaux d'entretien d'espaces publics (tontes, tailles, débroussaillage, ramassage des bois et feuilles, arrosage, vidange des poubelles publiques).
- Effectuer des semis et plantations,
- Effectuer des travaux forestiers, élagages le long des voiries communales, abattage d'arbres qui encombrant le domaine public.
- Désherbage mécanique, thermique et manuel des différents espaces publics (cimetières, abords des bâtiments communaux, voiries, autres infrastructures publiques).
- Procéder au nettoyage des égouts, des avaloirs et des filets d'eau, curage de fossés.

- Assurer le soutien aux associations et festivités (livraison et montage de matériel, barrières, poubelles, signalisation).
- Assurer au quotidien, la maintenance de premier niveau des outils et du matériel (niveau des fluides, graissage, filtres, nettoyage).
- Nettoyer et ranger le matériel des engins et de l'outillage qui sont confiés afin de les utiliser en toute sécurité conformément aux instructions du conseiller en prévention.
- Faire preuve de conscience professionnelle en acceptant et en respectant les règles institutionnelles, en gardant le souci du respect de sa mission de service public telle qu'elle est définie dans la loi, démontrant par là son professionnalisme.
- Avertir son supérieur hiérarchique de toute anomalie que ce soit au niveau du matériel, de la sécurité ou de tout autre problème quelconque qui nécessite un suivi.
- Être polyvalent au niveau des horaires de travail et être flexible en cas d'urgence la nuit, les week-ends et jours fériés.

ATTITUDES PERSONNELLES (SAVOIR-ÊTRE)

L'agent doit faire preuve de :

- D'un bon relationnel ;
- Respect la hiérarchie ;
- Être motivé(e) à travailler en équipe ;
- Être autonome dans le travail ;
- Appliquer les normes de sécurité, de santé et d'hygiène ;
- Être fiable, autonome et ponctuel(le) ;
- Être capable d'exécuter les tâches dans les délais imposés ;
- Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Présenter une image positive de l'administration ;
- Faire preuve de droiture, de réserve, de discrétion, de confidentialité, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction (déontologie).

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU RECRUTEMENT

- Être titulaire, au moment de l'entrée en fonction, d'un diplôme au moins égal au CEB ou du diplôme de l'enseignement technique secondaire inférieur ou d'un certificat technique secondaire inférieur ou un certificat d'apprentissage, **en lien avec l'emploi à occuper (ouvrier polyvalent)** ;
- Prévaloir d'une expérience utile en qualité d'ouvrier polyvalent d'au moins 5 années est un atout ;
- Être détenteur/trice du permis de conduire catégorie B
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Fournir un extrait de casier judiciaire – Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Répondre aux conditions d'aides à l'emploi (passeport APE) au plus tard lors de l'entrée en fonction ;
- Introduire sa candidature dans les formes et délais prescrits par le présent avis de recrutement ;
- Réussir les examens de recrutement comprenant trois épreuves : écrite, pratique et orale. Pour réussir, vous devez obtenir 50% minimum des points à chacune des trois épreuves et un minimum de 60% des points au total des 3 épreuves.

NOUS VOUS OFFRONS

- Contrat à durée déterminée de 6 mois avec possibilité de prolongation et, par la suite, un contrat à durée indéterminée ;
- Régime de travail : Temps plein – 38 heures par semaine ;
- Echelle barémique D2 ;
- Une reprise d'ancienneté de 6 ans dans le secteur privé / reprise complète de l'ancienneté dans le secteur public ;
- Une prime de fin d'année ;
- Un environnement de travail agréable ;
- Date d'entrée en fonction : En fonction des besoins de remplacement. Pas d'engagement immédiat.

Les candidats qui ont satisfait aux épreuves de recrutement seront placés dans une réserve de recrutement à laquelle nous pourrions faire appel dans le cadre d'engagement futur d'ouvrier polyvalent électricien pour le service communal des travaux. Ces engagements pourraient être, en fonction des besoins, soit des contrats de remplacement soit des contrats à durée déterminée (pouvant, éventuellement, déboucher sur des contrats à durée indéterminée).

Les conditions détaillées peuvent être obtenues auprès du service Ressources Humaines au 060/310021 ou par email :secretariat@viroinval.be

INTÉRESSÉ(E) ?

Date limite de candidature : **Vendredi 8 mai à 16h00.**

Les candidatures doivent être adressées, par envoi postal recommandé au Collège communal (date de la poste faisant foi) ou déposées en mains propres auprès du Service Ressources Humaines de l'Administration communale - Parc Communal n°1, 5670 NISMES.

Pour être valable, votre candidature doit **obligatoirement** être accompagnée, sous peine d'irrecevabilité :

- D'une lettre de motivation ;
- D'un curriculum vitae ;
- D'un extrait de casier judiciaire modèle 595 datant de moins de 3 mois (document original - pas de copie) ;
- D'une copie de la carte d'identité ;
- D'une copie du permis de conduire catégorie B (recto/verso) ;
- D'une copie diplôme en relation avec le poste OU une attestation justifiant l'expérience dans le domaine de l'électricité.

Règlement général sur la protection des données

En transmettant votre candidature et les documents annexes demandés, vous acceptez expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.